

**Règlement particulier du jeu de grattage de La Française des Jeux dénommé
« AS DE CŒUR »**

(Applicable à compter du 2 octobre 2023)

**Article 1
Cadre juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Française des Jeux publié sur www.fdj.fr, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « AS DE CŒUR » visés dans les avis correspondants.

**Article 2
Emissions de tickets et prix**

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 9 000 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 5 euros.

**Article 3
Lots du jeu « As de cœur »**

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	500 000 €	1 000 000 €
3 lots de	10 000 €	30 000 €
4 lots de	1 000 €	4 000 €
10 lots de	500 €	5 000 €
3 000 lots de	100 €	300 000 €
30 000 lots de	80 €	2 400 000 €
67 600 lots de	50 €	3 380 000 €
303 240 lots de	25 €	7 581 000 €
680 000 lots de	10 €	6 800 000 €
1 820 000 lots de	5 €	9 100 000 €
2 903 859 lots formant un total de		30 600 000 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains sur un même ticket.

Article 4 Description du jeu

4.1 Le ticket est composé de trois étapes de jeu : une première dénommée « JEU 1 », une deuxième dénommée « JEU 2 », une troisième dénommée « JEU 3 ».

4.2 Le ticket comporte trois zones de jeu :

- Une zone de jeu dénommée « CARTES GAGNANTES », composée de cinq symboles de cartes à jouer présentées de dos avec l'inscription « AS de ♥ » ;
- Une zone de jeu dénommée « VOS CARTES », composée de dix-huit symboles de cartes à jouer ;
- Une zone de jeu représentée par un cœur rouge avec un point d'interrogation désignée par la dénomination « CŒUR CENTRAL ».

4.2.1 Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES » sont cinq symboles de cartes à jouer avec leur transcription en lettres. Ces symboles sont composés d'un numéro entre 2 et 10 inclus ou d'une lettre parmi le A, le V, le D, le R, associé à une famille parmi les suivantes : ♥ (cœur), ♣ (trèfle), ♠ (pique), ♦ (carreau).

Les symboles inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES » ne peuvent être que des combinaisons de la liste suivante :

- 2♥, 3♥, 4♥, 5♥, 6♥, 7♥, 8♥, 9♥, 10♥, V♥, D♥, R♥ ;
- A♠, 2♠, 3♠, 4♠, 5♠, 6♠, 7♠, 8♠, 9♠, 10♠, V♠, D♠, R♠ ;
- A♣, 2♣, 3♣, 4♣, 5♣, 6♣, 7♣, 8♣, 9♣, 10♣, V♣, D♣, R♣ ;
- A♦, 2♦, 3♦, 4♦, 5♦, 6♦, 7♦, 8♦, 9♦, 10♦, V♦, D♦, R♦ ;

à l'exclusion de toute autre combinaison.

Aucune de ces combinaisons ne peut figurer plus d'une fois au sein de la même zone de jeu.

4.2.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS CARTES » sont dix-huit symboles de cartes à jouer avec leur transcription en lettres. Ces symboles de cartes sont composés d'un numéro entre 2 et 10 inclus ou d'une lettre parmi le A, le V, le D, le R, associé à un symbole suivant : ♥ (cœur), ♣ (trèfle), ♠ (pique), ♦ (carreau). A chaque symbole est associé un montant en euros, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 5€, 10€, 20€, 25€, 50€, 80€, 100€, 500€, 1000€, 10 000€, 500 000€, à l'exclusion de tout autre montant.

Les symboles inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS CARTES » ne peuvent être que des combinaisons de la liste suivante :

- A♥, 2♥, 3♥, 4♥, 5♥, 6♥, 7♥, 8♥, 9♥, 10♥, V♥, D♥, R♥ ;
- A♠, 2♠, 3♠, 4♠, 5♠, 6♠, 7♠, 8♠, 9♠, 10♠, V♠, D♠, R♠ ;
- A♣, 2♣, 3♣, 4♣, 5♣, 6♣, 7♣, 8♣, 9♣, 10♣, V♣, D♣, R♣ ;
- A♦, 2♦, 3♦, 4♦, 5♦, 6♦, 7♦, 8♦, 9♦, 10♦, V♦, D♦, R♦ ;

à l'exclusion de toute autre combinaison.

Aucune de ces combinaisons ne peut figurer plus d'une fois au sein de la même zone de jeu.

4.2.3 L'élément inscrit sous la couche grattable de la zone de jeu représentée par un cœur rouge avec un point d'interrogation est un montant en euros, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 0€, 5€, 10€, 50€, 80€ et 100€, à l'exclusion de tout autre montant.

4.2.4 Le joueur gratte la couche grattable de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES » et découvre cinq symboles de cartes à jouer, conformément au sous-article 4.2.1.

Le joueur gratte la couche grattable de la zone de jeu « VOS CARTES » et découvre dix-huit symboles de cartes à jouer associés à un montant en euros, conformément au sous-article 4.2.2.

Le joueur gratte la couche grattable de la zone de jeu « CŒUR CENTRAL » et découvre un montant en euros, conformément au sous article 4.2.3.

4.3 « JEU 1 »

4.3.1 Si le joueur découvre, parmi les dix-huit symboles de la zone « VOS CARTES », un symbole de carte à jouer identique à un symbole de cartes à jouer de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES », le ticket est gagnant et le joueur remporte le montant en euros associé au symbole de carte à jouer de la zone de jeu « VOS CARTES » identique à un symbole de carte à jouer de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES ».

Si le joueur découvre, parmi les dix-huit symboles de la zone « VOS CARTES », plusieurs symboles de carte à jouer identiques à des symboles de carte à jouer de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES », le joueur remporte la somme des montants en euros associés aux symboles de carte à jouer de la zone de jeu « VOS CARTES » identiques à plusieurs symboles de cartes à jouer de la zone de jeu « CARTES GAGNANTES ».

4.3.2 Le « JEU 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.4 « JEU 2 »

4.4.1 Si le joueur découvre, parmi les dix-huit symboles de la zone de jeu « VOS CARTES », un symbole de carte à jouer ayant la valeur « As de cœur », représenté par « A♥ », le ticket est gagnant et le joueur remporte un gain d'un montant de cent euros.

4.4.2 Le « JEU 2 » est perdant dans tous les autres cas.

4.5 « JEU 3 »

4.5.1 Si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu « CŒUR CENTRAL », un montant en euros autre que zéro, le ticket est gagnant et le joueur remporte le montant découvert.

4.5.2 Le « JEU 3 » est perdant dans tous les autres cas.

4.6 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible correspondant à l'un des lots mentionnés dans le tableau de lots.

4.7 Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait le 18 juillet 2023,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

C. LANTIERI